



Quand les délais de justice pénalisent une des parties

Par **mamico**, le **27/02/2013** à **18:25**

Bonsoir

J'ai divorcé en 2004, depuis le partage traîne parce que je suis restée dans la maison et que chaque mois qui passe, rapporte potentiellement à mon ex-mari une indemnité d'occupation. Il a tout fait pour prolonger et en dernier maintenant ce sont les délais de justice qui m'ont fait perdre 4 ans. Nous n'étions pas d'accord chez le notaire, j'ai porté l'affaire devant le tribunal sans savoir que ce serait aussi long! Ces 4 ans me coutent 45 000€ en plus. Y a-t-il un recours possible? Je n'ai pas eu de réponse de mon avocat.

merci beaucoup

Mamico